

Financement des hypothèques

En bref, ce bill à notre avis fera peu ou rien du tout pour aider le citoyen qui ne peut se permettre d'acheter sa propre maison, même s'il a un emploi permanent et raisonnablement bien rémunéré. Ce bill ne fera rien pour assurer une répartition raisonnable des fonds entre les régions rurales et les régions urbaines du pays. Il ne fera rien pour assurer une distribution raisonnable des fonds entre les provinces canadiennes. La seule chose qu'il fera, c'est d'augmenter la marge de profit déjà absurdement élevée des banques, des sociétés de crédit et des autres investisseurs au Canada.

Je voudrais maintenant vous présenter les propositions du NPD qui ont été élaborées avec grand soin au cours des quelques derniers mois. Nous vous les présentons en toute honnêteté. Même si on leur donnait suite, elles n'assureraient peut-être pas du jour au lendemain des maisons à tous les Canadiens, mais nous avons l'impression que si le gouvernement mettait en œuvre le genre de projets dont je vais maintenant vous entretenir nous aurions réussi à la fin de la décennie à surmonter les problèmes qui nous assaillent présentement lorsqu'il s'agit de l'achat d'une maison par une personne à revenu moyen. L'application du régime d'assurance-maladie à toutes les régions du Canada avait pris le même temps et il avait fallu à peu près ce temps à une certaine époque de notre histoire pour rendre l'enseignement disponible à tous, même au secteur secondaire.

Quelles sont ces propositions? D'abord, nous recommandons que le gouvernement établisse une section du fonds de la SCHL au ministère des Affaires urbaines qui donnerait l'ordre aux institutions prêteuses à charte fédérale de prêter leur argent à des taux ne dépassant pas le taux bancaire préférentiel, plus des frais administratifs modiques, soit 2½ p. 100 de moins que les taux de la SCHL. J'aurais bien aimé que le parti conservateur nous propose quelque chose de constructif. Ses membres tempêtent, tonitruent contre les taux d'intérêt élevés depuis des jours, mais ils n'ont jamais déclaré que nous devrions prendre des mesures énergiques pour que les institutions financières consacrent au logement un certain pourcentage de leurs capitaux d'investissements à un taux d'intérêt raisonnable. Les députés de ce parti rouspètent déplorant la mauvaise conduite du gouvernement.

Ensuite, à notre avis, ces fonds devraient être répartis selon les priorités en matière de logement établies par le ministère des Affaires urbaines. Si les prêteurs autorisés, comme les banques et les sociétés de fiducie, n'affectent pas leurs capitaux de placement selon les priorités du gouvernement, à la fin de l'année le solde serait alors viré au fonds de la SCHL au ministère, et de là ils seraient affectés par le gouvernement à la réalisation de ses priorités. Les prêteurs autorisés, les banques et les sociétés de fiducie, toucheraient, bien entendu, le taux d'intérêt préférentiel pour ces fonds.

Troisièmement, quoique tous les Canadiens auraient droit d'obtenir des hypothèques en vertu de la loi nationale sur l'habitation, sous un gouvernement du NPD la priorité dans l'allocation des fonds irait à ceux qui ont un revenu familial moyen ou au-dessous de la moyenne. Quatrièmement, le niveau de réquisition de dépenses de chaque établissement de prêts serait en fonction de ses investissements annuels et des exigences de l'habitation nationale pour une période donnée. Les contributions en pourcentage exigées de chaque catégorie d'établissements de prêts seraient aussi influencées par les besoins de liquidité de l'établissement prêteur. C'est-à-dire, certains établissements, comme les banques, ont besoin de plus

d'argent liquide que d'autres; aussi, le niveau des besoins d'argent liquide pour chaque établissement de prêts au Canada serait différent.

Voilà donc le programme en quatre points du NPD visant à revaloriser la situation hypothécaire au Canada. Nous ne prétendons pas, et je tiens à le souligner, que même ce programme résoudra tous les problèmes des Canadiens à faible revenu. Le bill que nous avons adopté plus tôt aujourd'hui contient d'autres programmes qui doivent être financés par le gouvernement pour remédier à la situation. Nous croyons qu'en contrôlant le système des marchés et en dirigeant ainsi l'argent, et c'est l'argent du peuple qui est dans les banques et les sociétés de crédit, nous pourrions faire en sorte qu'une bonne partie des investissements annuels de ces établissements soit affectée à l'habitation, et qu'ainsi dans l'espace de quelques années nous puissions résoudre une fois pour toutes le problème de l'habitation en tant que problème social, tout comme nous l'avons fait une fois à l'égard de l'assurance-maladie et une autre fois à l'égard de l'éducation, et avoir d'un bout à l'autre du pays des logements habitables et confortables pour tous.

● (2120)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, il me plaît de dire quelques mots sur le bill C-135 actuellement à l'étude, intitulé «Loi créant des mécanismes et des institutions supplémentaires de financement dans le domaine du commerce des hypothèques grevant des propriétés résidentielles au Canada.»

Monsieur le président, je dirai tout de suite que, pour ma part, je trouve que les propriétés sont passablement hypothéquées présentement.

Je crois que cette loi qui vise à faire hypothéquer davantage les propriétés des Canadiens, donc à déposséder les Canadiens par une mesure qu'on présente au Parlement, va un peu loin. Cela sera certes une nouvelle institution pour permettre à certains financiers de placer des capitaux à l'abri des impôts, de même que certains gains en capital. Je crois que ce bill a pour but d'accroître les possibilités pour certaines institutions et certains financiers.

Je suis d'accord avec ceux qui disent que nous avons assez de ce genre d'institutions au Canada. Si le gouvernement présentait, par exemple, un projet de loi abolissant la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, je dirais que nous allons de l'avant, que nous accomplissons quelque chose, que nous faisons du progrès, parce que nous donnerions à la population des moyens qu'elle n'a pas aujourd'hui, des avantages dont elle aurait besoin, et qu'elle n'a pas.

Ce bill n'abaissera pas les taux d'intérêt, ce bill ne permettra pas à un plus grand nombre de citoyens de devenir propriétaires. Ce bill enlèvera à plusieurs le droit à la propriété, et c'est l'État, en fin de compte, qui garantira ces hypothèques. Quand l'État met son nez dans les affaires privées, c'est lui qui prend le contrôle, et les affaires privées disparaissent, l'initiative privée disparaît. Je crois que nous sommes rendus assez loin dans ce domaine et que le gouvernement a le nez déjà trop loin dans le domaine de l'entreprise privée.

L'entreprise privée, qui devrait être ce qu'il y a de plus sacré, n'est pas un monopole, mais l'entreprise d'État en est un. Donc, nous devrions être contre l'intrusion de l'État dans les affaires privées, parce qu'il enlève ainsi le droit et les prérogatives des citoyens de devenir quelqu'un